Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 30 (1993)
Heft: 1140

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ZURICH

Un maire de banlieue

(*cfp*) Nous sourions quand des politiciens français se font «parachuter» dans des contrées favorables à leur élection. Le phénomène existe aussi en Suisse, dans une tout autre proportion certes. Quelques exemples anciens et plus récents.

Dans l'immédiate après-guerre, le parti socialiste avait veillé à ce que Léon Jaquier, domicilié à Montagny, dépose ses papiers à Yverdon où il travaillait comme menuisier aux Ateliers CFF. Il fut élu à la syndicature.

Plus récemment, le conseiller national Jürg Scherrer, du parti des automobilistes, a transféré son domicile d'Ammerzwil à Bienne pour devenir conseiller municipal permanent et directeur des Travaux.

En vue des prochaines élections communales, les présidents des trois partis bourgeois de la ville de Zurich se sont concertés (sans consulter leurs bases respectives) et proposent d'élire à la présidence de la ville un candidat domicilié jusqu'à ces derniers jours à Adliswil. Membre du parti radical, sans avoir assumé jusqu'ici de charge politique, il est investi de la mission de «sauveur» qui récupérera le siège conquis il y a trois ans par les socialistes et occupé par Josef Estermann. Cet homme providentiel, Andreas Müller, a cinquante ans, est veuf et élève ses enfants. Après des études à Saint-Gall, il a exercé diverses fonctions dans l'économie privée et dirige depuis 1985 l'Institut de psychologie appliquée.

Le candidat a été «importé» de l'une de ces communes de l'agglomération zurichoise qui profitent de la proximité de la métropole sans en supporter les charges. Le taux d'imposition d'Adliswil, sans l'impôt ecclésiastique, est d'ailleurs actuellement de 118% du taux de base, alors qu'il est de 130% à Zurich et de 108% pour le canton. Andreas Müller paiera donc davantage d'impôts. Il annonçait dans une interview récente parue dans la *NZZ* qu'il attend du canton une participation plus importante aux charges de la ville de Zurich. ■

●●●

ment des HES des pôles de transferts technologiques et de collaboration entre l'enseignement et l'entreprise.

● L'apparition des HES vient en outre compliquer l'organigramme déjà embrouillé de la recherche et de la formation supérieure en Suisse (DP nº 1132). Mais elle pourrait aussi offrir l'occasion d'une certaine remise en ordre. Sur le plan des institutions, en renonçant à créer un second organe parallèle à la Conférence universitaire suisse, au profit d'autres instruments de collaboration à imaginer. Et surtout dans la définition des tâches respectives des universités et écoles polytechniques d'une part, des Hautes écoles spécialisées de l'autre: en confiant par exemple à ces dernières les formations de gestion d'entreprise et de commerce qui encombrent de leurs étudiants les universités, sans constituer à dire vrai des disciplines universitaires; un grand pas serait fait en direction d'une meilleure utilisation des ressources consacrées aux études supérieures.

● L'orientation de la formation, le type et l'organisation des recherches menées dans les HES doivent également être mieux définis qu'ils ne le sont dans les projets actuels, afin de rendre possibles les collaborations et les passages indispensables entre les hautes écoles et les HES. L'enseignement de ces dernières doit viser à améliorer la compétitivité nationale certes, mais dans une perspective qui ne saurait rester étroitement technique.

La réforme proposée a une portée considérable. Elle mérite un débat de fond sur les voies et moyens de l'enseignement supérieur en Suisse. ■

Le vert en faillite

(*pi*) L'industrie privée allemande a mis en place un système intéressant de récupération des déchets, en échange de la non-intervention de l'Etat dans ce domaine. Ça aurait pu être un modèle pour ceux à qui les taxes et les prescriptions légales donnent de l'urticaire, mais le système est hélas en faillite à cause de l'indiscipline des «producteurs» de déchets.

Les fabricants pouvaient imprimer sur leurs emballages un logo vert en échange d'une contribution versée à une société chargée de leur récolte et de leur recyclage. Le succès dépassa rapidement toutes les attentes: 90% des emballages allemands arborent le «point vert» et sept fois plus d'emballages que prévu ont été récupérés. Le problème, c'est que nombre d'industriels impriment le «point vert» sans s'acquitter de la contribution correspondante. Résultat, ce n'est que grâce à un prêt sans intérêts de 860 millions de marks consenti par le secteur du retraitement que le système peut continuer à fonctionner.

Où l'on constate que l'industrie privée a du mal à atteindre les objectifs non économiques qui lui sont fixés sans un corset de réglements et de contrôles.

Mais les déboires du «point vert» allemand montrent aussi les limites du recylcage: son coût financier et énergétique est tel comparé à l'incinération qu'il semble être voué à l'échec pour ce qui est des emballages (la situation est différente dans le cas des produits conçus pour être récupérés après un cycle de vie, comme le sont certaines voitures). Plutôt que de recycler, mieux vaudrait donc produire moins de déchets... à l'image de ces fabricants de lessive qui diminuent le poids de leurs emballages ou qui la vendent dans des récipients consignés. ■

Source: *Libération* du 14 septembre.

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)
Rédacteur:
Pierre Imhof (pi)
Secrétaire de rédaction:
Frances Trezevant Honegger (fth)
Ont également collaboré à ce numéro:
Jean-Pierre Bossy (jpb)
Jean-Claude Favez (jcf)
André Gavillet (ag)
Yvette Jaggi (yj)
Charles-F. Pochon (cfp)
Forum: Thierry Pellet
Abonnement: 75 francs pour une année
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1,
case postale 2612,
1002 Lausanne
Téléphone:
021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
CCP: 10-15527-9
Composition et maquette:
Frances Trezevant Honegger, Pierre Imhof, Françoise Gavillet
Impression:
Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens